A Dadonville, les cyclistes sont choyés

Publication : lundi 3 juillet 2017 09:24

La République du Centre, 3 juillet 2017

SÉCURITÉ ■ Une nouvelle piste d'1,2 km, entre le bourg et la zone commerciale, est utilisable dès aujourd'hui

À Dadonville, les cyclistes sont choyés

Dans cette commune à l'« habitat éclaté », la question des déplacements est prioritaire. Depuis vingt ans, la municipalité offre des solutions alternatives aux voitures.

Stéphane Beulet

Un habitat « éclaté » en divers hameaux aux portes de Pithiviers. Telle peut être la définition de Dadonville. Depuis une pénétration, la municipalité essaie de résoudre une double problématique concernant les déplacements internes à la commune : offrir une solution alternative à la voiture et répondre à la logique de la sécurité.

Le projet de liaisons douces, initié en 1996 par le maire de l'époque, Claude Laurent, connaît un nouveau chapitre en ce début d'été avec l'ouverture d'une piste cyclable entre Dadonville-Bourg (ou église) et la zone de la Porte du Gâtinais (Aldi, clinique vétérinaire…).

Le projet lancé au milieu des années 90

Au milieu des années 90, un remembrement avait permis d'acheter des terrains le long des départementales 921 (vers Ascou) et 950 (vers Beaune). Le premier tronçon, d'une longueur de 2,3 km, entre le carrefour de la Groue et le passage à niveau de Gaunarvilliers, a été achevé en 1999. Le deuxième, plus petit, se situe au Prieuré, le long de la RD 623, entre les routes de Vèvre-le-Châtel et de Beaune-la-Rolande. Il a été aménagé en 2006-2007. « Le troisième hameau imaginé, celui que nous venons d'aménager, était considéré comme moins urgent à l'époque car il n'y avait pas encore de lotissement à Dadonville-Bourg. C'est chose faite depuis 2009. Il fallait donc achever le projet », explique le maire, Marc Petetin.

Tous les hameaux ne seront pas desservis. Rien n'est ainsi prévu pour Denainvilliers. « Il n'y a pas beaucoup de circulation dans ce secteur », concède le maire.

Marc Petetin souligne que ces aménagements n'ont pas été réalisés dans un cadre intercommunal, mais qu'ils profitent à la population de Pithiviers.

Le tronçon qui est utilisable dès aujourd'hui - l'enrobé a été posé en fin de semaine dernière - est plus large que les précédents : 3 mètres, contre 2. Les normes ont en effet changé.

La piste est aménagée en partie sur l'ancienne route qui menait à Bromes. Une aire de stockage de matériaux la longera sur quelques dizaines de mètres. Des bancs et de la végétation jouxteront également la piste. « Pendant plusieurs années, les plantations effectuées dans le cadre de l'opération "une naissance, un arbre" seront effectuées là », annonce le maire.



NOUVELLE PISTE. La semaine dernière, les derniers émargements ont été effectués. Le passage de la RD623 sera sécurisé.

La traversée de la départementale 623 sécurisée

La partie la plus sécurisée sera la traversée de la départementale 623. Afin que les cyclistes ralentissent avant de franchir cette voie, un passage protégé a été matérialisé d'un côté et une chicane aménagée de l'autre.

Cette « voie douce » aura coûté 127.000 euros. La commune n'aura à payer qu'un quart de ce montant, le reste étant subventionné. Dadonville a ainsi reçu 45.000 euros de l'État dans le cadre du volet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ». La région Centre-Val de Loire, via le syndicat de pays Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais, et le sénateur Jean-Pierre Sueur, ont également participé au financement. ■

Phoca PDF